

Demande d'inscription École Internationale Site Differdange / Site Esch-sur-Alzette

Enseignement PRIMAIRE

**Inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019
du 17 au 23 mars 2018**

Samedi 17 mars 2018	de 10h00 à 13h00 (Esch s/Alzette)
Lundi 19 mars 2018	de 16h00 à 18h00 (Differdange)
Mercredi 21 mars 2018	de 12h00 à 14h00 (Esch s/Alzette)
Jeudi 22 mars 2018	de 16h00 à 20h00 (Differdange)
Vendredi 23 mars 2018	de 13h00 à 16h00 (Esch s/Alzette)

Rentrée scolaire - Lundi 17 septembre 2018

à envoyer à
inscriptions@eide.lu



I. Partie à conserver par les parents

1. Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019

Chers parents,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre école et de la confiance que vous nous accordez en inscrivant votre enfant à l'EIDE.

Pour nous permettre d'accueillir au mieux votre enfant dans sa nouvelle classe et de répondre à ses besoins, il est important que vous remplissiez chacun des champs de renseignements dans les formulaires.

La première phase d'inscription est réservée aux demandes d'inscription pour les classes de P1. Les élèves qui fréquentent actuellement l'École Internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette sont automatiquement réinscrits dans les classes P2-P5. Toute nouvelle demande d'inscription dans ces classes se fera exclusivement par courriel à inscriptions@eide.lu et ne sera considérée qu'après les conseils de classe de fin d'année. L'envoi de la fiche d'inscription en format PDF facilitera le traitement électronique des données.

Pour des raisons de lisibilité les dossiers manuscrits ne seront pas acceptés, tous les dossiers doivent être remis dactylographiés. Tout dossier incomplet (champs non remplis ou absence de documents à joindre obligatoirement) retardera le traitement de la demande d'inscription. Le dossier complété pour une inscription en P1 sera à remettre pendant la période d'inscription, à savoir entre le 17 et le 23 mars 2018. Les inscriptions reçues pendant les journées d'inscription sont prioritaires.

À l'issue de la période d'inscription et en fonction des places disponibles et des demandes reçues, nous vous confirmerons la préinscription de votre enfant au plus tard la première semaine de mai.

2. Présentation de l'école et du système européen pour le primaire

Pourquoi une école publique internationale ?

L'École Internationale qui a ouvert ses portes en septembre 2016 a pour mission l'éducation et l'enseignement d'élèves d'origines diverses. Elle est une école publique qui dispense un enseignement multilingue et multiculturel reposant sur les bases des écoles européennes. Contrairement aux autres écoles européennes actuellement installées au Luxembourg, l'École Internationale est ouverte à tous les élèves, sans frais d'inscription.

L'École Internationale offre des classes aussi bien au primaire (de 6 à 11 ans) qu'au secondaire (à partir de 12 ans) dans les sections francophone, germanophone et anglophone. Peuvent s'inscrire dans la première année du primaire les élèves qui ont 6 ans au 31 août 2018. Les élèves sont admis à l'école secondaire s'ils ont un avis d'orientation pour l'enseignement secondaire classique ou secondaire général.

Une école à temps plein

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00.

	Differdange	Esch-sur-Alzette
Ouverture et Accueil du matin au SEA	06h30 - début des cours	
Heures de classe obligatoires (lu-je)	08h00-15h45	08h15-15h45
Heures de classe obligatoires (ve)	08h00-11h30 (P1) 08h00-11h45 (P2)	08h15-11h45 (P1-P2) 08h15-13h00 (P3-P5)
Repas de midi équilibré	11h50-13h20	
Accueil SEA après-midi (lu-ve)	fin des cours - 19h00	

SEA (service d'éducation et d'accueil)

En dehors des heures de classe obligatoires du primaire, les enfants sont accueillis au sein du service d'éducation et d'accueil (SEA) qui fournit les prestations suivantes :

- la détente
- une restauration équilibrée en période scolaire : repas de midi, collation vers 16.00 heures
- une restauration équilibrée en période de vacances : petit déjeuner vers 9.00 heures, repas de midi, collation vers 16.00 heures
- des activités d'animation et d'initiation culturelle, musicale, artisanale, artistique, motrice et sportive
- des activités favorisant le développement social, affectif, cognitif, linguistique et psychomoteur de l'enfant
- des activités favorisant l'intégration de l'enfant dans son environnement social et local
- des études surveillées consistant à offrir aux enfants scolarisés un cadre favorable à l'exécution des devoirs à domicile de façon autonome, dans des conditions de calme avec une surveillance et un soutien minimal, 30 minutes après la collation du lundi au jeudi.

Les activités peuvent varier d'une année à l'autre, selon les intérêts et les besoins des élèves, l'initiative et les aptitudes du personnel éducatif et enseignant, ainsi que les vœux exprimés par les parents.

Offre scolaire à la rentrée 2018/2019

A la rentrée 2018/2019, notre école fonctionnera donc sur 3 sites :

- une école primaire à Differdange, 2, rue de la Montagne (ancienne École ménagère)
- une école secondaire à Differdange, campus EIDE, L-4573 Differdange
- une école primaire et secondaire à Esch-sur-Alzette, 91, rue Victor Hugo.

	P1	P2	P3	P4	P5
Section anglophone	Differdange et Esch	Differdange et Esch	Differdange et Esch	Esch	Esch
Section francophone	Differdange et Esch	Differdange et Esch	Differdange et Esch	Esch	Esch

Le primaire

Notre offre scolaire comporte un cycle de 5 années d'enseignement primaire européen.

Les classes fonctionnent suivant les mêmes programmes, les mêmes critères de promotion et les mêmes grilles horaires que dans les autres écoles européennes.

Les programmes scolaires des différentes sections linguistiques sont identiques et soumis aux mêmes exigences.

Le niveau de performance des élèves est régulièrement évalué et des bulletins sont distribués deux fois par an.

A la fin de chaque année scolaire, le conseil de classe décide, sur base des critères de promotion, de l'avancement vers la classe suivante ou non.

Les matières à l'école primaire

Primaire 1-2 (P1 et P2)	Périodes de 30'	Primaire 3-5 (P3, P4 et P5)	Périodes de 45'
Langue 1 (FR-EN-DE-PT)	8	Langue 1 (FR-EN-DE-PT)	5
Langue 2 (FR-EN-DE)	5	Langue 2 (FR-EN-DE)	5
Langue de la section (FR-EN)	8	Langue de la section (FR-EN)	4
Luxembourgeois	2	Luxembourgeois	2
Mathématiques	10	Mathématiques	7
Découverte du monde	2	Découverte du monde	4
Éducation artistique	2	Éducation artistique	1
Éducation musicale	2	Éducation musicale	1
Éducation physique	4	Éducation physique	2
Vie et société	2	Vie et société	2

Règles générales pour l'enseignement des langues au primaire

Notre école primaire propose deux sections linguistiques : une section francophone et une section anglophone. Outre la langue de la section, les élèves choisiront à l'école primaire une première et une deuxième langue (L1 et L2).

L'apprentissage du luxembourgeois en tant que langue d'intégration est obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire ainsi que pour les élèves des classes inférieures de l'école secondaire.

Les règles sont les suivantes :

Langue de la section (FR ou EN) = L1 ou L2

Le programme est le même dans les 2 sections, la langue véhiculaire est différente.

Langue 1 = niveau langue maternelle = FR ou EN ou DE ou PT

La L1 (niveau langue maternelle) est enseignée à partir de la première année primaire et est soit la langue de la section (FR/EN) dans laquelle l'élève est inscrit, soit le portugais (PT) ou l'allemand (DE).

Langue 2 = niveau langue étrangère = EN ou FR ou DE

La L2 est enseignée à partir de la première année primaire ; l'élève a le choix entre l'allemand (DE), l'anglais (EN) ou le français (FR). Cette langue doit être différente de la L1.

Veuillez noter qu'à partir de la 3^e année du secondaire, la L2 d'un élève (EN, DE ou FR) est la langue véhiculaire pour les cours de sciences humaines (histoire, géographie) et pour certaines options à partir de la S4.

Langue 3 = EN ou FR ou DE ou PT

La L3 est enseignée à partir de la première année secondaire ; il peut s'agir de n'importe quelle langue qui n'est pas étudiée en tant que L1 ou L2. L'École Internationale offre les langues suivantes en tant que L3 : l'allemand (DE), le français (FR), l'anglais (EN) et le portugais (PT). En première année, le cours de L3 est un cours débutant.

Langue 4 = EN ou FR ou DE ou PT

La L4 est enseignée en tant qu'option à partir de la 4^e année secondaire ; il peut s'agir de n'importe quelle langue officielle qui n'est pas étudiée en tant que L1, L2 ou L3. En 4^e année, le cours de L4 est un cours débutant.

Le luxembourgeois obligatoire pour tous

L'apprentissage du luxembourgeois (communication orale) en tant que langue d'intégration est obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire.

Important :

La langue de section choisie est obligatoirement la L1 ou la L2 :

- en section francophone : le français est soit L1 soit L2
- en section anglophone : l'anglais est soit L1 soit L2.

La L2 doit obligatoirement être différent de la L1.

3. Documents à joindre à la demande d'inscription

Documents à fournir lors des inscriptions en mars :

- le présent dossier dûment rempli (dactylographié)
- une photo d'identité récente de l'élève
- en cas de séparation/divorce des parents : pièce attestant que le demandeur est titulaire de l'autorité parentale (le cas échéant, fournir le document indiquant le nom du parent qui exerce le droit de garde ou le jugement de tutelle)
- une attestation de domicile, certificat de résidence
- N.B. les photocopies doivent être préparées par les parents ; l'école peut certifier conforme toute copie remise par les parents si l'original est présenté.

Documents à fournir pour le 8 juillet 2018 au plus tard, afin de confirmer la préinscription :

Pour les élèves inscrits en Primaire 1 :

- à l'issue de la présente année, une **copie du bilan de fin de cycle 1** (certifiant que l'élève a atteint le socle de compétences du cycle)

Pour les élèves inscrits dans une autre classe du primaire :

- une copie du dernier bulletin de l'école d'origine

II. Partie à remettre à l'administration de l'école

1. Renseignements concernant l'élève

Données de l'élève

Nom :	<input type="text"/>	Rue & N° :	<input type="text"/>
Prénom(s) :	<input type="text"/>	Code Postal :	<input type="text"/> - <input type="text"/>
Matricule (sans espaces) :	<input type="text"/>	Localité :	<input type="text"/>
Sexe :	f <input type="checkbox"/> m <input type="checkbox"/>	Commune :	<input type="text"/>
Date de naissance :	<input type="text"/>	Pays :	<input type="text"/>
Lieu de naissance :	<input type="text"/>	Si d'origine étrangère, date d'arrivée au Lux.	<input type="text"/>
Pays de naissance :	<input type="text"/>	Pays d'origine :	<input type="text"/>
1 ^{re} nationalité :	<input type="text"/>	Rang d'âge de l'enfant :	<input type="text"/> / <input type="text"/>
2 ^e nationalité :	<input type="text"/>	Ex : le deuxième de trois enfants = 2/3	
3 ^e nationalité :	<input type="text"/>	GSM de l'enfant (facultatif) :	<input type="text"/>
1 ^{re} langue parlée :	<input type="text"/>	E-mail de l'enfant (facultatif) :	<input type="text"/>
2 ^e langue parlée :	<input type="text"/>		
Autres langues parlées :	<input type="text"/>		

Loisirs

Est-ce que votre enfant pratique une ou plusieurs activités sportives ? OUI NON

Si oui, laquelle/lesquelles ?

Est-ce que votre enfant joue d'un instrument de musique ? OUI NON

Si oui, lequel/lesquels ?

Données des représentants

Nom du représentant 1 :	<input type="text"/>	Nom du représentant 2 :	<input type="text"/>
Prénom du rep. 1 :	<input type="text"/>	Prénom du rep. 2 :	<input type="text"/>
Lien/droit parental :	<input type="text"/>	Lien/droit parental :	<input type="text"/>
Téléphone/GSM :	<input type="text"/>	Téléphone/GSM :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>	E-mail :	<input type="text"/>
Nom de l'employeur :	<input type="text"/>	Nom de l'employeur :	<input type="text"/>
Adresse de l'employeur :	<input type="text"/>	Adresse de l'employeur :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>		<input type="text"/>
Téléphone travail :	<input type="text"/>	Téléphone travail :	<input type="text"/>

Autre représentant :	<input type="text"/>	Langue de communication écrite préférée :	
Lien :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone/GSM :	<input type="text"/>		

Historique scolaire

	Année d'études	Nom de l'école/Ville/Pays
2017/2018	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2016/2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2015/2016	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2014/2015	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2013/2014	<input type="text"/>	<input type="text"/>

2. Choix de la section linguistique, de la classe et des langues

Section linguistique

- Francophone Anglophone

L'école offre deux sections linguistiques. Mis à part les cours de langues, toutes les matières sont enseignées dans la langue de la section.

Classe

- P1 P2 P3 P4 P5

Langue 1 : langue enseignée au niveau langue maternelle

- FR EN DE PT

L'élève choisit sa langue 1 (L1) parmi le français, l'anglais, l'allemand et le portugais.

Langue 2 : langue enseignée au niveau première langue étrangère

- FR EN DE

L'élève choisit également sa langue 2 (L2) parmi l'allemand, l'anglais et français.

Préférence du site

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Site Differdange
2, rue de la Montagne
L-4630 Differdange | <input type="checkbox"/> Site Esch-sur-Alzette
91, rue Victor Hugo
L-4141 Esch-sur-Alzette |
|--|--|

La répartition des élèves sur les 2 sites sera faite sur base de votre préférence et du domicile de l'enfant, et ce en fonction des places disponibles.

4. Soutien pédagogique

Votre enfant a-t-il déjà eu besoin d'un soutien supplémentaire à l'apprentissage ?

OUI NON

Si vous répondez par OUI, veuillez expliquer de quel soutien il s'agissait :

Veuillez nous énumérer et fournir les pièces à l'appui (si vous en avez) :

Votre enfant a-t-il, à l'heure actuelle ou dans un futur proche, besoin d'un soutien supplémentaire à l'apprentissage ?

OUI NON

Si vous estimez que oui, veuillez nous expliquer en quelques lignes la raison de cette demande :

5. Utilisation d'images

Nous essayons de documenter toutes nos activités notamment sur notre site web www.eide.lu. Par l'inscription de votre enfant, vous autorisez l'école à publier des photos sur lesquelles pourra apparaître votre enfant (participation à des activités scolaires, compétitions sportives, remises de certificats et diplômes, ...) sur le site internet de notre école ou sur d'autres sites.

En cas de désaccord avec la présente disposition, veuillez le signaler par écrit au secrétariat élèves.

6. Engagement

En soumettant ce formulaire, vous assurez que toutes les informations que vous avez indiquées dans ce formulaire sont véridiques et exactes et vous vous engagez à communiquer tout changement au secrétariat élèves (changement d'adresse, changement d'adresse e-mail, ...). Vos données personnelles seront traitées de façon confidentielle.

Je sollicite l'inscription de mon enfant à l'École Internationale.

Nom(s) et Prénom(s) du/des représentant(s) : _____

Date : _____

Signature(s) : _____

7. Accord d'admission entre l'École Internationale et les parents

Il est primordial que votre enfant se sente à l'aise dans notre école pour qu'il soit soutenu au mieux selon ses compétences, ses capacités et ses intérêts.

Notre objectif est d'amener votre enfant au plus haut niveau de qualification possible. Pour une collaboration réussie entre école et parents, il est essentiel que les parents soutiennent le travail de la communauté scolaire et qu'ils prennent les engagements suivants :

Les sorties et les séjours scolaires (projets didactiques, séjours sportifs, classes transplantées, échanges entre écoles) ont une valeur éducative, didactique et sociale bien spécifique et font partie intégrante de la vie scolaire. J'autorise/Nous autorisons mon/notre enfant à participer à ces activités.

- Mon enfant / notre enfant participera au cours d'éducation physique et de natation ainsi qu'à toute activité commune obligatoire dans le cadre de l'enseignement.
- Je participerai / Nous participerons aux soirées des parents ainsi qu'aux réunions d'information.
- Je respecterai / Nous respecterons le règlement scolaire.
- Je soutiendrai / Nous soutiendrons la communauté scolaire lors d'événements (fête scolaire...)
- Je soutiendrai / Nous soutiendrons l'école en encourageant mon/notre enfant :

en matière de comportement social :

- à renoncer à l'agression verbale et physique ;
- à soutenir ses camarades et à s'entraider mutuellement ;
- à respecter la propriété d'autrui et les locaux de l'école ;

en matière de comportement de travail :

- à acquérir le matériel scolaire nécessaire ;
- à faire régulièrement ses devoirs à domicile ;
- à être à l'heure et à fréquenter l'école de façon régulière.

Differdange / Esch-sur-Alzette, le _____

(Noms des représentants légaux)

Représentants légaux

Pour la Direction